

## **Assemblée générale du CPS 10** **04 décembre 2023 à 19h15**

### **CONVOCAATION**

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale de notre club, qui se tiendra le **lundi 04 décembre, à 19h15**, au siège du comité FSGT de Paris, au 35 avenue de Flandre, 75019.

Au cours de cette assemblée générale, nous aborderons les points suivants :

- Bilan moral du club et des sections,
- Bilan financier,
- Réponse aux éventuelles questions posées par le biais du formulaire,
- Elections pour les places vacantes au Comité Directeur (si candidats),
- AGE (si demandée d'ici là),

Les votes auront lieu le jour-même. Les personnes souhaitant voter par procuration devront donner leur procuration à une personne physiquement présente.

Conformément aux statuts, une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) peut être demandée sur un sujet particulier. Pour cela, merci d'adresser une communication au bureau du club ([bureau@cps10.fr](mailto:bureau@cps10.fr)).

**Rappel** : [les statuts sont disponibles ici](#) et [le règlement intérieur ici](#).

Pour rappel, une AGE peut être convoquée à la demande de 20% des adhérents au moins. L'AGE peut être convoquée quinze jours avant la date de la réunion. Les décisions y sont votées à la majorité des membres présents ou représentés. Les procurations sont admises dans le même cadre défini pour l'AGO.

Il reste à l'actuelle des places vacantes au sein du Comité Directeur de l'association. Vous pourrez vous porter candidat(e) le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Enfin, vous avez la possibilité de formuler des questions qui seront adressées en séance et/ou de proposer des ajouts à l'ODJ. Pour cela, merci de réaliser votre demande sur le formulaire : <https://forms.gle/AumbT7ES83pB3uJF7>

Nous restons disponibles pour toute question relative à cet événement important de la vie de notre association.

En espérant vous voir nombreux le 04 décembre,

**Le Comité Directeur CPS10**